## Communication COVID-19





## DESTINATAIRES : À tous les employés et les gestionnaires du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE: Le 8 septembre 2020

## OBJET : Situation dans certains milieux d'hébergement en Chaudière-Appalaches

Nous tenons à vous informer de l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19 dans certains milieux d'hébergement en Chaudière-Appalaches. Le 4 septembre, la Direction de santé publique a confirmé une éclosion de la COVID-19 à la résidence privée pour aînés (RPA) Le Saint-Guillaume, à Saint-Georges. Cette résidence n'est pas dotée d'une zone rouge pour prodiguer les soins aux résidents infectés. L'ensemble des résidents et du personnel de cette RPA ont rapidement passé un test de dépistage.

Cette situation a forcé l'ouverture, le 5 septembre, d'un site d'hébergement temporaire qui est situé dans le même édifice que le CLSC de La Guadeloupe. Nous accordons une grande importante à la protection de notre personnel et des usagers pendant le transfert des résidents et lors de leur hébergement (ex. : mesures de prévention et contrôle des infections, hygiène et salubrité, etc.). Toutes les mesures sont donc mises en place pour éviter des contacts entre les étages du site d'hébergement temporaire et du CLSC ainsi que dans la municipalité.

Nous sommes aussi mobilisés dans le secteur de Thetford où nous effectuons des investigations et du dépistage au CHSLD Saint-Alexandre ainsi que dans les ressources d'hébergement Le Crystal et Saint-Alphonse. À l'heure actuelle, aucune éclosion n'est à signaler dans ces milieux de vie. Par contre, nous sommes conscients que la situation pourrait évoluer dans les prochains jours en fonction de l'enquête épidémiologique en cours.

Nous comprenons que le tout peut vous inquiéter. Sachez toutefois que la situation est prise en charge. Les personnes concernées sont avisées et des instructions leur sont transmises par notre Direction de santé publique et par leur gestionnaire. Nous nous assurons par ailleurs que les mesures de désinfection sont réalisées dans nos installations en tout temps et que, selon les situations, les mesures spécifiques applicables aux différents milieux sont réalisées.

La protection de la santé de nos employés nous tient à cœur et est primordiale dans le contexte de pandémie, où le maintien des services essentiels pour la population est plus que jamais requis. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement.

Si vous avez des questions ou des préoccupations d'ordre individuel, nous vous rappelons que vous pouvez adresser le tout à l'adresse courriel suivante : conditions.travail.covid-19.cisssca@ssss.gouv.gc.ca

La Direction générale

